



DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET
DES LIBERTES PUBLIQUES
Bureau de l'urbanisme et du cadre de vie

PRÉFET DE LA CORRÈZE

Arrêté

portant inscription à l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques

Le préfet de la Corrèze,
Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur,
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titre II, chapitre 2,

Vu le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 modifié pris pour l'application de la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 modifié relatif aux monuments historiques et aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager,

Vu l'avis émis par la commission départementale des objets mobiliers lors de sa réunion du 2 décembre 2010,

Considérant que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente au point de vue de l'histoire de l'art un intérêt public,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Corrèze,

Arrête

Article 1 : Est inscrite à l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques, une statuette de l'Enfant Jésus portant les Instruments de la Passion, en cire, tissu, papier, mousse végétale, bois, verre, métal doré et argenté, cheveux blonds, de la seconde moitié du XIXème siècle, propriété de la commune de Perpezac le Blanc, conservée dans la sacristie de l'église de Perpezac le Blanc.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture et le sous-préfet de Brive sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au maire de la commune propriétaire et au clergé affectataire qui seront responsables chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Tulle, le 10 FEV. 2011

Le préfet de la Corrèze,

Pour le préfet et par délégation,

Le secrétaire général,

Eric Cluzeau

Iconographie et description : Jésus, enfant aux cheveux longs, bouclés et blonds, aux yeux bleus, est debout, vêtu d'une longue robe blanche bordée de galons et franges dorés, la robe est nouée par une ceinture dorée. Il porte une auréole de papier métallisé doré formant des rayons. A sa main gauche, il porte une croix noire en papier rehaussée d'une étoile et de grains dorés ; sur le pied de cette croix un cercle de fil métallique pouvant évoquer la couronne d'épines du Christ. La figurine est adossée à un décor de fleurs artificielles en tissu, et de bois.



Réf

Commune Perpezac-le-Blanc

Canton

Edifice Eglise

Adresse

Emplacement dans l'édifice

Département Corrèze

Lieu-dit

Sacristie Déplacé à le

Dénomination Statuette

Titre ou appellation Enfant Jésus portant les Instruments de la Passion

Grande catégorie technique sculpture

Matériaux et techniques Cire, tissu, papier, mousse végétale, bois, verre, métal doré et argenté, cheveux blonds

Dimensions (cm) H : L : I : Pr : diam : (à prendre)

Etat de conservation mauvais

Armoiries Signature Estampille Date : étiquette illisible

Iconographie et description Jésus, enfant aux cheveux longs, bouclés et blonds, aux yeux bleus, est debout, vêtu d'une robe blanche, longue bordée de galons et franges doré, la robe est nouée par une ceinture dorée. Il porte une auréole de papier métallisé dorée, formant des rayons. A sa main gauche, il porte une croix noire en papier rehaussée d'une étoile et de grains dorés ; sur le pied de cette croix un cercle de fil métallique pouvant évoquer la couronne d'épines du Christ. La figurine est adossée à un décor de fleurs artificielles en tissu, et de bois (?).

Statut de propriété Public

Propriétaire commune

Inscrit par arrêté du

Classé par arrêté du

A ateliers ou atelier Inconnu (atelier de Carmélites ?)

Datation seconde moitié du XIXè s

Références photos CAOA19 MV;

Expositions

Bibliographie

Nom du rédacteur Michelle Vallière CAOA19

Date novembre 2010

Restaurations effectuées

Récolement

Commentaires

La dévotion à l'Enfant Jésus se développe essentiellement au XVII^e et particulièrement avec Sainte Thérèse de d'Avila qui avait une dévotion particulière à Jésus Enfant. Une statuette de l'Enfant Jésus en cire qui lui avait appartenu fut donnée aux Carmélites de Prague : c'est le Jésus de Prague. Parallèlement se propage l'usage de la crèche, en premier lieu en Italie (ex des crèches napolitaines).